

جامعة الحسن الثاني عين الشق
Université Hassan II - Ain Chock



كلية الآداب والعلوم الإنسانية
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Filière: Etudes Françaises

S5 AHMED BOUOUD

1. IDENTIFICATION DU MODULE

Intitulé Module	MORPHOSYNTAXE
N° d'ordre	SEMESTRE 3 MODULE 13
Département / établissement dont relève le module	DLLF, FACULTE DES LETTRES
Filière dont relève le module	« ETUDES FRANÇAISES »
Parcours dont fait partie le module	
Nature du module (<i>Outil, Disciplinaire, parcours</i>)	DISCIPLINAIRE
Objectifs du module	Fournir aux apprenants les outils nécessaires qui leur permettent de maîtriser les règles et les mécanismes sous jacents à la formation des phrases simples afin de :

	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire correctement les différentes composantes de la phrase simple ; - Distinguer les différents types de la phrase simple ; - Dégager les différentes modalités et les formes diverses de la phrase simple ; - Saisir la différence entre la phrase simple et la phrase complexe à propositions indépendantes coordonnées et juxtaposées.
Pré-requis pédagogiques <i>(indiqué le semestre du (des) modules pré-requis)</i>	S1 M ET S2 M

2. SYLLABUS DU MODULE AVEC PLAN DETAILLE DES ENSEIGNEMENTS PAR SEMAINE

3.1. Volume Horaire (le volume horaire du module est de 48h en présentiel. Le volume horaire des travaux dirigés et/ou de travaux pratiques doit représenter 30% au moins du volume horaire du module)

Nature	Volume horaire	%
Cours	24h	50%
TD	24h	50%
TP		
Autres (Travaux de terrain, Projets, Stages, (préciser))		
Travail personnel (préciser)		

3.2. Contenus du module (Fournir une description détaillée des enseignements ou activités pour le module. Indiquer la période prévue pour l'enseignement ou l'activité (*Semaine du semestre*))

<p>Contenu/</p> <p>De la proposition à la phrase simple : a- la phrase simple</p> <p style="padding-left: 150px;">b-de la phrase simple à la phrase complexe : la coordination et la juxtaposition.</p> <p>Semaine 1 : La structure fondamentale de la phrase simple.</p> <p>1- La phrase minimale : définition</p>

- La phrase verbale - La phrase verbale à verbe d'existence- la phrase verbale à verbe impersonnel - Exercices d'application

Semaine 2: La phrase verbale attributive : définition- liste des verbes attributifs- nature de l'attribut- place de l'attribut- typologie des constructions à attribut du sujet et de l'objet - Exercices d'application

Semaine 3 : La phrase nominale sans verbe : - à un seul terme- à deux termes.

- sa valeur- rapport sujet/ prédicat dans ces phrases.
- Exercices d'application
- Le mot phrase+ exercices d'application concernant les différentes structures de la phrase minimale.

Semaine 4 : 2- La phrase étendue : définition

- Les expansions des syntagmes constituants de la phrase. Rapport entre constituants essentiels (sujet, cod, coi, attribut) et facultatifs de la phrase (les expansions du nom, du verbe, de l'adj, de l'adv. Exercices d'application.

Semaine 5 : II- Les types de phrases simples :

1- Les modalités des phrases :

- a- La déclaration : définition
- b- L'interrogation : définition

L'interrogation totale : l'interrogation marquée par l'intonation- l'interrogation avec inversion du sujet- interrogation avec est-ce que+ exercices d'application

Semaine 6 : L'interrogation partielle : - interrogation portant sur un constituant essentiel : le sujet- l'objet- l'attribut- le complément prépositionnel.

- Interrogation portant sur les circonstants
- Interrogation à l'infinitif

- Exercices d'application

Semaine 7 : L'injonction : Définition

Morphosyntaxe de l'injonction : 1- caractérisation prosodique- 2- modes impératif et subjonctif- 3- l'injonction s'exprime à l'aide d'autres structures de phrases.

Modulation de l'injonction : - renforcement de l'injonction- atténuation de l'injonction+ exercices d'application.

Semaine 8 : III- Les formes de phrases simples :

- a-La phrase affirmative/ La phrase négative
 - La dimension lexicale et grammaticale de la négation.
 - La portée de la négation : - négation totale/ négation partielle- négation exceptive.
 - Place de la négation.
- Exercices d'application.

Semaine 9 -Emploi des mots négatifs : non (mot phrase) – pas et point- guère et plus- le fonctionnement de « ne »

- Les termes de la négation partielle : les adverbes (jamais, nulle part) – les pronoms et déterminants indéfinis (personne, nul, rien, aucun)
- La négation et la coordination : (ni)
- Exercices d'application

Semaine 11: La phrase active/ La phrase passive

- Les formes verbales du passif.
- Les verbes passivables.

-Phrases passives avec complément d'agent.
-Exercices d'application.

Semaine 12 -Phrases passives sans complément d'agent

-Le passif incomplet.
-Autres formes du passif.
Exercices d'application.

Semaine 13 : La phrase neutre/ la phrase emphatique.

L'emphase : dislocation et extraction.
La dislocation de la phrase- détachement d'un groupe nominal
L'extraction : - du sujet- de l'objet- du complément circonstanciel- du complément d'adjectif, de l'attribut. Exercices d'application.

Semaine 14 : B- **De la phrase simple à la phrase complexe** : les propositions indépendantes juxtaposées et coordonnées. Définition de la juxtaposition- Définition de la coordination.

1- Les valeurs syntaxiques et sémantiques des conjonctions de coordination : La coordination copulative- La coordination disjonctive-La coordination adversative-La coordination causale- La coordination consécutive- La coordination transitive-La coordination comparative.
Exercices d'application

Semaine 15 : Contrôle final

Semaine 16 : Rattrapage

3. MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES (*contrôles continus, contrôle final, exposés, rapports,...*)
(indiquer le nombre de contrôles continus)

Exercices en classe, un contrôle continu écrit et un contrôle final écrit.

4. BIBLIOGRAPHIE

- Dubois. J et al. Grand dictionnaire : *Linguistique et sciences du langage*. Larousse, Paris, 2007.
- Dubois, J et al. *Grammaire*, Larousse, Paris, 1995.
- Dubois, J et Jouannon, G. *Grammaire et exercices du français*, Larousse, Paris, 1956.
- Grevisse, M. *Le bon usage* ; Duculot, Paris, 1993.
- Grevisse, M. *Corrigé des exercices de grammaire française*, de boeck, Bruxelles, 2005.
- Hamon, A. *Guide de grammaire, toutes les règles indispensables pour éviter les pièges*, Marabout, France, 1989.
- Rigel, M., Pellat. J-C. et Rioul .R. *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris 2009.
- Souché, A et Lamaison. J. *La grammaire nouvelle et le français*, Nathan, Paris, 1955.
- Wagner, L et Pinchon. J. *Grammaire du français classique et moderne*, hachette, Paris, 1991.

I-INTRODUCTION

les analyses :

Traditionnellement, l'analyse du discours est effectuée à un triple niveau : au niveau du [mot](#), au niveau de la [proposition](#), au niveau de la [phrase](#).

* l'analyse grammaticale (Analyse du mot)

- La [catégorie](#) d'un mot est le premier élément qui doit être identifié pour une analyse grammaticale, c'est-à-dire, une analyse du mot en tant que tel, indépendamment des autres mots qui suivent ou qui précèdent.
- À la catégorie du mot, on doit ajouter, la *forme grammaticale*, c'est-à-dire, le [genre](#), le [nombre](#) et la [personne](#) (pour les espèces qui possèdent ces éléments). Enfin, et plus particulièrement en ce qui concerne les [verbes](#), il convient de mentionner différents éléments, tels que : [mode](#), [temps](#), [voix](#), etc.

* l'analyse fonctionnelle (Analyse de la proposition)

- Traditionnellement, la [proposition](#) est considérée comme le *premier niveau d'organisation du discours* : dans une proposition, les mots s'articulent autour du verbe qui en constitue le [noyau](#).
- Le deuxième élément qui doit être analysé est donc la [fonction](#) du mot, ce qui revient à mettre en évidence son lien par rapport à d'autres mots de la proposition. Analyser la fonction des mots, soit effectuer une analyse des divers constituants d'une proposition, consiste donc à identifier les divers [satellites](#) du verbe.

*l'analyse logique (Analyse de la phrase)

- Le *second niveau d'organisation du discours* est constitué par l'articulation des différentes propositions d'une même [phrase complexe](#).
- L'analyse des différentes propositions composant une phrase est appelée *analyse logique*. Cette dernière revient donc à déterminer les relations entre les différentes propositions : [coordination](#) ou [subordination](#).

L'analyse grammaticale

L'analyse grammaticale consiste à étudier, en les séparant, les éléments du langage; elle distingue dans chaque mot ses parties contributives, mais elle ne se borne pas à constater la forme actuelle que donnent aux mots les [flexions](#) diverses et les diverses significations attachées à la forme. Elle est l'instrument même de la [science du langage](#); elle étudie les faits dont l'induction découvre peu à peu les lois. Sous les formes actuelles des mots, elle découvre, par la comparaison, les formes antérieures, les racines. Son champ est infini, mais elle se sert de méthodes rigoureuses; les résultats progressifs

qu'elle obtient ont un caractère scientifique et donnent une base de plus en plus solide aux inductions des linguistes et aux hypothèses des philosophes. Un des maîtres de la philologie moderne détermine ainsi son vaste domaine. philosophes. Un des maîtres de la philologie moderne détermine ainsi son vaste domaine.

En pédagogie, on appelle analyse grammaticale l'exercice de décomposition qui a pour matière [les phrases et les mots](#). Il consiste à distinguer les [propositions](#) et membres de phrases, en marquant leur nature et les rapports qui les unissent, ou encore à discerner la nature et le rôle de chaque mot dans la proposition. L'analyse, dans le premier cas, s'appelle analyse logique; dans le second, analyse grammaticale. En réalité, ces deux genres d'analyse sont inséparables, et stériles l'un sans l'autre; on ne peut pas plus les séparer qu'on ne peut séparer l'étude des formes de celles de la [syntaxe](#). Les exercices scolaires désignés sous ce nom d'analyse règnent depuis le Moyen âge ● dans les écoles; ils ont passé des collèges aux écoles primaires, au grand détriment des enfants pour qui ils constituaient un travail mécanique à peu près sans profit.

La décomposition des phrases.

L'analyse grammaticale est la décomposition d'une [phrase](#), examen séparé de chaque mot, pour reconnaître à quelle partie du [discours](#) il appartient; s'il est simple ou composé, primitif ou dérivé; à quel genre, à quel nombre, à quel cas sont les [substantifs](#), les [adjectifs](#), les [pronoms](#), et pourquoi; à quelle [personne](#), à quel [nombre](#), à quel [temps](#), à quel [mode](#), à quelle [voix](#) se trouvent les [verbes](#), et à quelle [conjugaison](#) ils appartiennent, etc.;

L'analyse logique

c'est l'étude des propositions dans la phrase. Cette étude permet de mieux comprendre les éléments et les aspects de la pensée.

Il y a 3 natures de propositions :

A) proposition principale : elle commande une **proposition subordonnée**.

Exemple : **J'aime la voiture que tu as achetée.**

B) proposition subordonnée : elle commence par un **pronom relatif**, une **conjonction de subordination** ou un **mot interrogatif**.

Exemple : *J'aime l'auto que tu as achetée.*

C) proposition indépendante : elle n'est ni principale, ni subordonnée.

Exemple : **J'aime cette voiture ; achète-la.**

Remarques:

1- en règle générale, il y a autant de propositions de que verbes conjugués.

2- pour analyser une proposition, on donne sa nature et, pour les subordonnées, la fonction.

La fonction des propositions subordonnées :

Les propositions subordonnées ont une fonction : sujet, COD, COI, complément de cause, complément de conséquence, complément de but; complément d'opposition; complément de condition, complément de comparaison.

II-La phrase complexe

On appelle phrase complexe toute phrase qui est composée de plusieurs propositions en ce sens qu'elle possède plus d'un verbe conjugué.

I Typologie des phrases complexes

Le premier membre de la phrase sera appelé *protase* et le second membre *apodose*.

	Protase		Apodose
juxtaposition	P		Q
coordination (les membres sont reliés par un connecteur)	P	*	Q
Subordination (au moins un membre de phrase dépendant)	P p	*	q Q

En syntaxe, le champ des phrases complexe est appelé *supraphrastique*. Le supraphrastique est au dessus des phrases.

1. Phrase complexe comprenant deux propositions indépendantes :

Deux propositions peuvent être indépendantes et reliées par la juxtaposition ou la coordination.

a) juxtaposition

procédé de mise l'une à côté de l'autre. Implication sémantico-logique.

- hypotaxe.

Il est parti, il avait un rendez-vous. (égalité et inégalité)

- parataxe

Il est parti, donne-moi une cigarette. (rupture)

Ces phénomènes ne sont pas syntaxiques mais sémantico-logiques.

b) coordination :

j'ai faim donc je mange

J'ai faim et je mange

La liste des morphèmes pouvant servir de connecteurs à une coordination est fermée :

mais ou et donc or ni car

Dans la plupart des grammaires **puis**, **ainsi** et **alors** ne font pas partie de la liste

Par ailleurs "**ni**" est curieux dans cette liste, alors que "**soit**" qui est également un marqueur dédoublé autour d'un syntagme nominal n'est pas dans la liste

ni...ni,
soit...soit.

2. La subordination

L'un des membres n'est pas indépendant syntaxiquement et est gouverné par une tête phrastique.

À l'aide de conjonctions comme *qui* ou *que* (ou dérivé de *que* : *ainsi que*, *parce que*, *bien que*, *lorsque*...), on introduit un constituant enchâssé à l'intérieur d'une phrase, subordonné à une tête.

a) La relative (expansion d'un syntagme nominal)

les pronoms relatifs "**qui**", "**que**", "**quoi**", "**dont**", "**où**" sont connecteurs et subordonnants.

Ce qui compte ce n'est pas la fonction du relatif mais l'antécédent.

L'homme qui avait un chapeau melon.

"L'homme" peut faire phrase (P est une proposition indépendante)

"avait un chapeau melon" (q est subordonné à une tête). Il s'agit d'une contrainte syntaxique.

La relative peut avoir des fonctions grammaticales diverses :

- attribut :
folle que tu es
Bien malin qui trouvera la solution
- objet :
Choisissez qui vous voudrez.
La bicyclette que tu désirais.
- complément du nom :
l'aventure dont je parle
la chanteuse dont la voix me plait
- complément indirect d'objet ou d'attribution :
l'homme à qui je rends visite
- complément circonstanciel de lieu :
l'homme chez qui nous sommes.
- complément. circonstanciel de temps :
du temps où j'étais jeune

Par ailleurs les relatives peuvent avoir plusieurs sens marqués par des pauses à l'oral et des virgules à l'écrit.

- Relative déterminative

Ma tante qui vit à Toronto est venue me voir.
(Celle de mes tantes qui vit à Toronto -> information connue)
- Relative explicative

Ma tante, qui vit à Toronto, est venue me voir.
(Je n'ai qu'une tante et je vous informe qu'elle vit à Toronto -> information nouvelle)

b) La complétive (expansion du syntagme verbal)

Hors situation, construction d'un texte détaché avec structures complètes à discours détaché : Explication, description. (expansion du syntagme verbal introduit par un dérivé de *que*, et ayant des conséquences sur toute la phrase)

Dans :

Je pense qu'il viendra

"il viendra" est subordonné syntaxiquement et sémantiquement à "je pense"

Dans le cas d'une complétive comme :

je considère que tu devrais y aller.

du point de vue sémantique c'est **p** qui est subordonné à **Q** étant donné que "**tu devrais y aller**" peut faire phrase, mais pas "**je considère**". Cependant, en syntaxe, on postule que tout ce qui suit "**que**" est subordonné à la proposition principale qui sert de protase.

C) la circonstancielle (expansion de la phrase)

Une proposition circonstancielle est introduite par une conjonction de subordination (ou une locution conjonctive) (comme, puisque, si, quoique, quand, lorsque, parce que, au cas où, avant que, après que...). Elle peut marquer :

- la condition

Si tu venais plus souvent, tes amis seraient heureux.

- la manière

Nous nous parlons comme si nous nous connaissions depuis toujours.

- le lieu

Où qu'ils soient, je les trouverai.

- la cause

Je ne prendrai pas de dessert parce que je n'ai plus faim.

- le temps

Je t'appellerai dès que j'arriverai.

- la concession

Quoiqu'il soit sympathique, je n'ai pas confiance en lui

- la conséquence

Il pleut, si bien que je ne vais pas sortir.

- le but

Je vai t'aider afin que tu puisses finir à temps.

On aurait cependant tort de croire que la phrase complexe correspond toujours à une amplification du syntagme de base et que ses constituants sont toujours remplaçables par un syntagme nominal, adjectival ou prépositionnel. En effet dans la proposition la notion est affublée de caractéristiques locatives, temporelles et aspectuelles non présentes dans le syntagme simple.

C'est un homme qui a du talent mais qui s'en sert mal.

C'est un homme talentueux.

** C'est un homme talentueux mais qui s'en sert mal.*

Nous souhaitons qu'il pleuve longtemps.

Nous souhaitons la pluie.

** Nous souhaitons la pluie longtemps.*

J'irai te voir dès que la nuit sera tombée sur la ville.

J'irai te voir à la nuit tombée.

** J'irai te voir à la nuit tombée sur la ville.*

Soulignons que, du point de vue énonciatif, les phrases complexes relèvent d'une construction en discours détaché renvoyant généralement à une explication ou à une description hors situation énonciative.

A- la complétive

1. Définition de la complétive

Les propositions subordonnées complétives sont des propositions subordonnées qui se substituent le plus souvent, dans certains cas déterminés, à des GN constituants du G.V.

On distingue **trois** sortes de complétives :

- **les conjonctives complétives**, ou conjonctives pures, introduites par la conjonction **que**

Je sais que Paul viendra.

- **les infinitives**, sans mot subordonnant

J'entends Paul venir.

- **les interrogatives indirectes** (partielles ou totales), introduites par les pronoms interrogatifs, par la conjonction " si ", ou par des adverbes interrogatifs, et même **les exclamatives indirectes**.

Je me demande si Paul viendra.

2. Les complétives conjonctives pures

Elles sont introduites par " que " conjonction de subordination, à ne pas confondre avec " que " pronom relatif.

Tout le monde vit la couronne **qu'il** portait. (pronom relatif COD de porter ; antécédent : couronne ; relative épithète de couronne)

Tout le monde vit **qu'il** portait une couronne. (conjonction ; pas d'antécédent ; complétive COD de porter)

1. fonction de " que "

Dans le cas de la conjonction, le morphème " que " n'a pas de **fonction** (au sens syntaxique du terme) . Il a pour rôle de marquer la subordination (contrairement au pronom relatif qui a aussi une fonction par rapport au verbe de la subordonnée). La conjonction " que " n'a pas d'antécédent dans la principale.

1.2. fonctions de la subordonnée

Elles ont les fonctions du **nom** (alors que les relatives introduites par le pronom relatif *que* ont les fonctions de **l'adjectif** ie attribut, épithète liée, épithète détachée)

- **sujet** : qu'il mente est une évidence.☐ Sa faculté de mentir

Ces complétives sont toujours au subjonctif (perspective virtualisante)

- **cod** : je sais qu'il est parti.☑ son départ

On a dit que c'était une goule, une vampire femelle. RF (MA)

J'oubliais donc de dire que le passage de l'Opéra est un grand cercueil de verre (...) PP

Remarque : Les verbes de la principale se réfèrent à des actes psychologiques, du type : dire, penser, sentir, vouloir. Comme pour les relatives,

- on trouvera **l'indicatif** dans une perspective **actualisante** ; ou le procès est perçu dans sa réalité :

Je crois qu'il viendra.

Je crus m'apercevoir qu'elle avait un faible pour le régisseur.FF (S)

(...) je m'aperçus que celle-ci baignait dans une lumière verdâtre
(...) PP

Il savait, le grand Meaulnes, que chez les gens de campagne, et surtout dans une ferme isolée, il faut parler avec beaucoup de discrétion, de politique même (...) GM

- on trouvera le **subjonctif** en perspective **virtualisante**, verbes de la principale mettant l'accent sur une incertitude, une hypothèse, une obligation, à la forme interrogative ou négative.

Je doute qu'il vienne / crois-tu qu'il vienne ? / je ne crois pas qu'il vienne (viendra)

Craignant que les enfants ne le rencontrassent en revenant par l'allée, il continua son chemin à travers les sapins dans la direction du " pigeonnier " GM

Il fallut que son frère intervînt pour qu'elle m'offrît sa joue d'un air indifférent.FF (S)

- **Attribut du sujet** : l'important est que tu sois là. ☑ ta présence

Le fait **est** que Jacques et son maître ne virent plus le carrosse drapé, et que Jacques, toujours inquiet de l'allure de son cheval, continua son récit.
JF

- **groupe complétif du sujet d'un tour unipersonnel** : Il faut que nous trouvions une solution.

Après les verbes ou locutions verbales : il faut, il arrive, il se peut, il est question, il semble, le verbe de la complétive est toujours au subjonctif ; perspective virtualisante.

Mais **il faut** que je rejoigne les enfants, puisqu'ils sont les maîtres aujourd'hui. GM

Il ne semble pas qu'un souci étranger aux caresses entraîne dans ce royaume tout ce peuple changeant de femmes (...) PP

- **groupe complétif ou séquence d'un présentatif " voilà" : Voilà qu'ils sont arrivés.** (\ voilà huit jours qu'ils sont arrivés)

Mais voici que les raisons profondes de ce sentiment plastique qui s'est élevé en Europe au début du XXe commencent à apparaître PP

C'était mon ami le meilleur, c'était mon frère d'aventures, et voilà que je lui ai pris sa fiancée! GM

- **complément du nom**

Le moment est venu qu'on trouve une solution ☒ d'une solution/ de trouver une solution (nom ou infinitif)

\ le moment qu'elle avait tant attendu est venu. ☒ le moment attendu (relative adjective ; que relatif, COD de attendre, antécédent : le moment)

Il est effrayé à l'idée qu'on puisse trouver une solution ☒ d'une solution / de trouver une solution (complétive complément du nom idée)

\ Il est effrayé à l'idée qu'elle lui a soumise ☒ l'idée soumise (relative adjective épithète de idée)

L'aspect du couvent me donna un instant l'idée que c'était peut-être celui qu'habitait Adrienne (l'idée de l'endroit où elle habitait)

Quant à moi, je me trouvais, pour la première fois depuis de longs mois, seul en face d'une longue soirée de jeudi avec l'impression que, dans cette vieille voiture, mon adolescence venait de s'en aller pour toujours. GM

- **complément d'un adjectif**

Je suis heureux qu'on ait trouvé une solution.

Je suis sûr que vous chantez des airs d'opéra !FF (S)

Il paraissait certain que cet ouvrage, noté, il est vrai, comme rare, se rencontrerait facilement (FF) A

- **complément déterminatif du pronom démonstratif neutre " ce " (de ce que, à ce que)**

La difficulté vient de ce que personne n'est à l'heure.

Dans cet exemple, la formulation est contrainte, la construction du verbe est normalement indirecte.

Je m'attends à ce qu'il vienne. ☐ complétive complément de détermination de " ce "

Je m'attends qu'il vienne. ☐ complétive COI.

Attention : Ici, la construction directe (usage classique, niveau de langue soutenu) est concurrencée par la construction indirecte. Cela est valable pour certains verbes du type : se plaindre, s'indigner, se réjouir que/ de ce que ; consentir, veiller que/ à ce que).

C'est la pronominalisation qui pourra révéler la fonction de la subordonnée ex : je m'y attends : y ☐ COI ; je conviens qu'il a eu tort ; j'en conviens : en ☐ COI)

Les groupes " à ce que/ de ce que " se laissent aisément scinder par le recours à la forme renforcée ceci/cela du pronom démonstratif.

Je m'attends à cela : qu'il vienne

Il est alors possible d'analyser sans difficulté la proposition complétive comme apposition.

Remarque :

1. dans ces phrases, le pronom " ce " joue le rôle d'un **morphème démarcatif**. En effet, en français, il est impossible de jouxter préposition et conjonction (*je m'attends à que/ *je m'étonne de que). Donc la langue tourne la difficulté en insérant entre les deux le plus petit substitut du substantif : le pronom neutre " ce ".
 2. attention " ce que " peut être soit
- **un pronom démonstratif neutre + conjonction** (introduisant une complétive)

Je m'attendais à ce **qu'**il vînt. (conjonction ; sub. conjonctive complétive, complément de détermination de " ce ")

Le morphème *que* n'a pas d'autre rôle que de marquer la subordination ; c'est donc une conjonction.

Je tiendrai la main à ce qu'elle soient allumées tous les soirs. (FF) A

L'esprit malin, irrité de ce que vous vous êtes consacré au Seigneur, rôde autour de vous. RF (MA)

- **un pronom démonstratif neutre + pronom relatif** (introduisant une subordonnée relative ou une interrogative indirecte)

Je m'attendais à ce **que** vous m'avez offert. (pronom relatif COD de offrir ; subordonnée relative épithète déterminative de " ce ")

Le verbe de la proposition subordonnée donne au morphème *que* une fonction de COD ou d'attribut qui vient s'ajouter à sa fonction subordonnante ; c'est donc un pronom relatif.

Songez à ce que nous avons fait... GM

Ensuite, on déciderait de ce qu'il faudrait raconter aux gens du pays et écrire à la mère de Meaulnes... GM

1. la proposition infinitive

1. critères d'identification

Il est possible de mettre en relation avec les complétives conjonctives pures certaines constructions infinitives, à condition

- que les infinitifs ne soient pas en emploi nominal
- que le verbe conjugué de la proposition ne soit pas un semi-auxiliaire (aller, devoir, pouvoir, venir de)

On parlera de proposition infinitive dans certains cas seulement. La grammaire traditionnelle reconnaît usuellement une proposition infinitive dans les énoncés de type :

(1) J'entends chanter les choristes (proposition infinitive)

Elle se fonde sur un apparent parallélisme entre la syntaxe latine et la syntaxe française : le support agentif du verbe à l'infinitif est COD du verbe entendre, exactement comme en latin où il portait le cas accusatif. Cette analyse a cependant été contestée. On va voir pourquoi.

Il faut distinguer le type (1) des types suivants :

(2) Je fais chanter les choristes (périphrase verbale)

(3) J'empêche de chanter les choristes. (construction où l'infinitif est en fonction nominale de COI)

a. le verbe à l'infinitif posséderait un sujet propre différent du sujet du verbe régent.

Cet argument n'a en vérité aucune pertinence.

- *stricto sensu*, un verbe à l'infinitif ne possède pas de sujet, puisque d'un point de vue grammatical un **sujet** transmet ses marques de personne, de nombre et éventuellement de genre à la forme verbale.

Cependant, son signifié implique un support de procès, qu'il soit agent (J'ai vu le bébé bouger) ou siège du procès (j'ai vu le rideau bouger : le rideau subit l'action, ne l'effectue pas)

- le même constat peut être fait en (2) et (3) où choriste est bien l'agent physique de chanter.
- De plus le substantif choriste est bien COD dans les trois cas du verbe conjugué.

Donc, cet argument **ne permet pas** de distinguer la proposition infinitive ni de la périphrase verbale ni de l'infinitif en fonction nominale COI.

- a. **en proposition infinitive, le verbe ne serait pas pronominalisable**, indice que sa valeur n'est pas nominale mais verbale, et qu'il peut jouer le rôle de centre de proposition.
- ce critère permet d'opposer nettement (1) et (3)

(3) J'empêche de **chanter** les choristes. ☒ Je les **en** empêche

(1) J'entends **chanter** les choristes. ☒ * je les en entends ?

mai
s :
Je
les
ent
end
s
cha
nte
r.

Mais ce critère ne permet pas de distinguer la proposition infinitive de la périphrase ; dans les deux cas, seul le substantif est pronominalisable, et pas le verbe à l'infinitif.

(2) Je fais chanter les choristes ☒ je les fais **chanter**.

- a. **En proposition infinitive, la construction du verbe à l'infinitif serait toujours directe.**

Ce critère permet de distinguer la proposition infinitive (1) de l'infinitif en fonction nominale COI (3), mais pas de la périphrase verbale (2).

Il faut donc avancer d'autres critères :

- b. **en proposition infinitive, le COD support agentif du procès donné à l'infinitif peut être distribué à droite comme à gauche du verbe à l'infinitif (critère distributionnel) :**

1. J'entends chanter les choristes/ j'entends les choristes chanter.

(2) *je fais les choristes chanter.

Le fait que l'antéposition du substantif ne soit pas possible pour la périphrase verbale est un indice de ce qu'on appelle la **coalescence** du groupe verbal dans le cas de la périphrase verbale, c'est-à-dire que les deux verbes forment une sorte de mot composé à signifié unique. C'est pour cela qu'on ne peut les séparer. C'est un des critères d'identification de la périphrase verbale.

a. en cas de proposition infinitive, le verbe subordonnant garde son sémantisme plénier.

C'est-à-dire que contrairement à la périphrase verbale, le verbe conjugué ne se transforme pas en semi-auxiliaire. (ex : " Il peut pleuvoir demain " peut exprimer la simple possibilité tandis que le sémantisme plénier de " pouvoir " exprime la capacité physique)

C'est ainsi que , la plupart du temps,

- le verbe de la proposition principale est un verbe de perception (voir, entendre, écouter, sentir, etc.)
- mais la proposition infinitive peut aussi se rencontrer après des verbes d'opinions pour éviter la lourdeur d'une construction enchâssée :

Ce sont des propos que je n'aurais pas crus m'être attribués / * des propos dont je n'aurais pas cru qu'ils m'étaient attribués.

a. Donc, les principaux critères d'identification de la proposition infinitive sont les suivants :

- caractère non pronominalisable de l'infinitif
- possibilité de distribuer le COD support agentif à droite ou à gauche du verbe à l'infinitif,
- sémantisme plénier du verbe de la proposition principale.
- possibilité de remplacer la proposition infinitive par une complétive conjonctive pure.

Au lieu de vous occuper de la conduite des hommes, regardez plutôt passer les femmes. PP

Je sentais la vie monter en moi comme un lac intérieur. RF (MA)

Je menai Sylvie dans la salle du château où j'avais entendu chanter Adrienne.FF (S)

... des rayons **que** je voyais [distinctement aboutir à mon cœur]. RF (MA)
(ici *que* est à la fois relatif introducteur de la sub et agent de l'infinif))

2.2. Autres cas

Dans les autres cas, on parlera de :

2.2.1. infinitif complément d'objet :

J'ose à peine remuer la cendre de ce souvenir. RF (MA) (COD)

Je ne me souvenais pas d'avoir été prêtre. RF (MA) (COI)

On avait décidé, pour ne pas le pousser à la révolte, de ne rien demander au fugitif. GM (CC but nié)

2.2.2. périphrase verbale (avec les semi-auxiliaires pouvoir, devoir, aller, venir de, faire, laisser, etc.)

- **temporelles : venir de, aller, devoir** (on emploie *devoir* partout où le futur est impossible ou inexistant : mode infinitif ou subjonctif)

Déf : Les périphrases temporelles permettent de situer le procès dans la chronologie, en le datant par rapport à l'énonciation (passé ou futur)

Je venais de naître à un nouvel ordre d'idées. RF (MA) (expression du passé)

On vient d'ouvrir le couvercle de la boîte. PP (idem)

Je vais entrer là, se dit l'écolier, je dormirai dans le foin et je partirai au petit jour, sans avoir fait peur à ces belles petites filles. (expression du futur)

Le concierge qui allait en traînant les pieds fermer la grille du passage me demanda sans aménité si j'allais oui ou non me décider à sortir. PP (expression du futur)

Tels étaient les tragiques préambules de la grande passion qui devait précipiter la pauvre Angélique dans une série de malheurs. (FF) A (forme supplétive du futur dans un contexte passé)

- **aspectuelles : être sur le point, être en train de, se mettre à, être à, commencer à, finir de**

Déf : Les périphrases aspectuelles envisagent le procès dans l'une ou l'autre des différentes étapes de sa durée interne (entrée dans le procès : aspect inchoatif ; déroulement du procès : aspect duratif ; sortie du procès : aspect terminatif)

Nous commençâmes à gravir la colline. RF (MA) (entrée dans le procès)

Il fut sur le point de demander au brave homme de l'accompagner. (entrée imminente dans le procès)

La pensée de Clarimonde recommença à m'obséder. RF (MA) (expression de l'itération + entrée dans le procès)

Et enfin je pensais malgré moi que notre beau Frantz aux belles amours avait dû se mettre à voler pour vivre (...) GM (entrée dans le procès)

" Ainsi, dis-je, pour une promesse enfantine que tu lui as faite, tu es en train de détruire ton bonheur. GM (déroulement du procès)

(...) je n'ai pas fini de déchoir dans ce crépuscule de la sensualité. PP (sortie du procès, remise en cause par la négation)

- **modales : pouvoir, devoir, savoir, sembler**

Déf : Les périphrases modales précisent le point de vue de l'énonciateur sur le contenu affirmé : selon que le procès est présenté comme vrai/faux/indécidable, probable, ou incertain...

- **vraisemblable : sembler**

Sa petitesse semblait plutôt ressortir de l'éloignement. PP

- **probable et éventuel : devoir, pouvoir**

(...) huit filles dont les aînées, Marie-Louise, Charlotte, **pouvaient** avoir dix-sept et quinze ans. GM (il s'agit d'une simple hypothèse, d'une éventualité, et non d'une capacité)

Au fond de la pièce des rideaux tombaient, qui **devaient** cacher une alcôve. GM

- **défense : ne pas aller (impératif)**

ex : N'allez pas croire ce qu'il dit !

- **exclu : (ne) savoir** (semi-auxiliaire nié, principalement au conditionnel ou en phrase interrogative)

ex : je ne saurais accepter votre proposition.

- **procès presque effectif mais non réalisé : penser, faillir, manquer de**

La petite fille a failli mourir cette nuit. GM

J'avais pensé écrire à la suite " Je ne l'ai pas revue. " Et tout aurait été fini. GM

- **actanciels ou diathétiques : (se) faire, (se) laisser, (se) voir, s'entendre**

Déf : Elles permettent de modifier le nombre des participants au procès (les actants), et d'en préciser le rôle effectif (acteur, patient, spectateur, bénéficiaire,...)

C'est la vie qui **fait** apparaître cette divinité poétique. PP

Fausse dualité, **laisse**-moi un peu rêver PP

Les poules se dérangèrent à peine pour nous **laisser** passer. RF (MA)

Ex : il s'est vu signifier son congé.

2.2.3. terme complétif du sujet d'un tour unipersonnel

Peu m'importait d'arrêter mes regards sur un parterre peuplé seulement d'une trentaine d'amateurs forcés (...) (FF) A

Il n'y fallait pas penser. RF (MA)

Il me fut impossible de traduire ma volonté par le plus léger mouvement. RF (MA)

2.2.4. complément de progrédiencia

☒ Après les verbes de mouvement, le plus souvent : aller et venir

ex : Il **va** chanter à la chorale. (glosable par : va pour chanter)

L'haleine glacée de la nuit **vint** lui souffler au visage et soulever un pan de son manteau. GM

La vieille gouvernante alla ouvrir. RF (MA)

☒ L'infinitif commute alors avec le pronom adverbial " y " ; ce qui le distingue de la périphrase temporelle (il va chanter demain) où l'infinitif n'est pas pronominalisable.

☒ Il y va. / Vas-y

LE MAÎTRE: Après? Je voudrais que tu **allasses proposer** à cet homme de nous le céder, en payant s'entend.

JACQUES: Cela est bien fou, mais **j'y vais**. Combien y voulez-vous mettre?
JF

3. Les propositions subordonnées interrogatives indirectes

Il faut distinguer :

- **les propositions subordonnées interrogatives indirectes totales**, introduites par la conjonction " si ", donc classées comme **complétives conjonctives**
- **les propositions subordonnées interrogatives indirectes partielles**, où le mot introducteur n'est pas une marque suffisante de subordination (puisqu'il sert aussi à signifier l'interrogation) ; ces propositions sont donc classées comme **complétives non conjonctives**

L'interrogation est subordonnée à un verbe qui exprime l'interrogation, ou qui l'implique lorsqu'il signifie un défaut d'information.

3.1. la proposition subordonnée interrogative indirecte totale

- Elle est toujours introduite par la conjonction de subordination " si "
- Elle est toujours COD d'un verbe ou d'une locution verbale qui présuppose un défaut d'information (Je ne sais/ je suis incertain s'il viendra)
- Sa **fonction** est donc **complétive conjonctive**
- Le mot subordonnant " si ", outre son rôle de **marqueur de la subordination**, a un second rôle sémantique qui est de **signifier l'interrogation**

Je veux essayer si cela m'ira.FF (S)

On peut se demander si une bonne partie du fleuve humain qui transporte journallement de la Bastille à la Madeleine d'incroyables flots de rêverie et de langueur ne va pas se déverser dans cette échappée nouvelle (...) PP

Nous allons voir si ce monsieur est bien allé où je l'imagine... GM

3.2. la proposition subordonnée interrogative indirecte partielle

Ces subordonnées ne sont jamais introduites par une conjonction (elles sont donc non conjonctives) mais toujours COD du verbe recteur (elles sont donc complétives)

3.2.1. les mots introducteurs seront :

- Un **adjectif interrogatif**

- en fonction épithète :(a1) Il se demandait quelle robe lui acheter.
- en fonction attribut :(a2) il se demandait quelle était sa couleur préférée.

Il me fit quelques questions sur la manière dont je dirigeais ma cure, si je m'y plaisais, à quoi je passais mon temps libre, quelles étaient mes lectures. RF (MA)

Je voudrais savoir quelles nostalgies, quelles cristallisations poétiques, quels châteaux en Espagne, quelles constructions de langueur et d'espoir s'échafaudent dans la tête de l'apprenti (...) PP

- un **adverbe interrogatif** : où, quand, pourquoi, comment, combien : Il se demandait combien lui coûterait cette robe.

Je ne sais pourquoi ma pensée se porta sur ces habits de noce. FF (S)

J'ignorais complètement où était situé le palais Concini. RF (MA)

Je me rappelle seulement que j'en vins à demander avec hésitation quand Meaulnes serait de retour. GM

- un **pronom interrogatif** (ou une locution pronominale) : il se demandait qui était cette femme.

Je voulais savoir qui du prêtre ou du gentilhomme était dupe d'une illusion. RF (MA)

D'ailleurs ce sous-sol je vois à quoi il sert au vrai : c'est un laboratoire de calorimétrie. PP

Et je ne savais que répondre, mais je gardais dans la mienne la main horriblement chaude de la jeune femme mourante... GM

Aucun de ces mots n'est une marque suffisante de subordination puisque chacun se retrouve dans la formulation directe correspondante de l'interrogation :

(a') Il se demandait : " Quelle robe lui acheter ? " / " Quelle est sa couleur préférée ? "

(b') Il se demandait : " Combien me coûtera cette robe ? "

(c') Il se demandait : " Qui est cette femme ? "

Donc les marques de la subordination sont à chercher ailleurs que dans ces mots :

3.2.2. Les marques morpho-syntaxiques de la subordination :

- application de la règle de la concordance des temps dans le cas d'une narration au passé, ce qui témoigne de la dépendance par rapport à un verbe recteur, et donc de la subordination(a), (b)
- transposition des marques de la personne suivant les règles du discours indirect (b)
- disparition de l'inversion du sujet,
- soit simple : Il se demandait : quelle robe choisirait-elle ?>Il se demandait quelle robe elle choisirait
- soit complexe (avec pronom personnel anaphorique) : quelle robe Loulou choisirait-elle ?>Il se demandait quelle robe Loulou choisirait

3.2.3. les marques prosodiques de la subordination :

L'interrogation partielle perd sa mélodie propre – accent sur le mot interrogatif puis mélodie généralement descendante – et acquiert la mélodie de toute phrase assertive (avec partie ascendante, ou protase, et partie descendante, ou apodose)

3.2.4. le cas de la proposition interrogative indirecte partielle introduite par la locution pronominale " ce + qui, que, dont,..." constituée du pronom démonstratif neutre " ce " et d'un outil relatif (qui, que, quoi, dont)

On constate en effet que le pronom démonstratif neutre n'apparaît pas dans la formulation directe de l'interrogation :

Il se demandait : Que veut-elle ? > Il se demandait **ce** qu'elle voulait

La locution pronominale sera donc considérée comme une marque suffisante de subordination.

Je demandai ce qu'ils étaient devenus.FF (S) (locution pronominale attributive)

Je cherchais vainement à deviner ce que c'était, quand une voix basse et brève me chuchota à l'oreille, avec un accent étrange: - Ce sont des esprits!!! RF (MA)

Valentine, inquiète de le voir ainsi, regarda où il en était, et ce qui le fâchait ainsi. GM

3.2.4. les adverbes " combien " et " comment " (réduit à comme)

Ces adverbes peuvent perdre tout signifié interrogatif en faveur d'un signifié exclamatif. Les subordonnées sont alors des complétives exclamatives indirectes.

Les gens se moquaient de comme il roulait les hanches (Aurélien)

(Le duc de Guermantes, dont j'avais admiré combien il avait peu vieilli " (Proust, TR)

Voyez comme tout chaque jour devient inoffensif. PP

Je ne pus m'empêcher de lui dire combien je la trouvais différente d'elle-même. FF (S)

Ce que je vous dis là est pour vous montrer combien ce qui m'est arrivé ne devait pas m'arriver. RF (MA)

3.2.5. différenciation relative/ interrogative

Quand la relative n'a pas d'antécédent ou quand l'antécédent est *ce* devant *qui* ou *que*, la ressemblance formelle est totale entre subordonnée relative et subordonnée interrogative indirecte.

1. Le seul critère de différenciation repose alors sur **le verbe modal** subordonnant, suivant qu'il exprime ou non, qu'il implique ou non, une interrogation :

(a) Donne-moi ce que tu veux > relative

(b) Dis-moi ce que tu veux > interrogative indirecte

De plus, seule l'interrogative indirecte peut commuter avec une interrogative indirecte totale

Dis-moi si tu veux une robe \ *donne-moi si tu veux une robe (où " si tu veux " prend un sens conditionnel)

2. Le problème le plus délicat se pose avec le **verbe savoir (+ ce que / ce qui)**
 - lorsque **savoir** est **affirmatif**, la proposition subordonnée est **relative**

Un bibliographe, un homme appartenant à la science régulière savent juste ce qu'ils ont à demander. (FF)A

- on peut considérer que c'est **une interrogative indirecte**
- lorsque **savoir** est **nié** : il ne sait pas ce que veut cette femme

Je ne sais pas ce que j'ai répondu. GM

- lorsque savoir est en **climat dubitatif ou hypothétique** : il sait peut-être/ sait-il ce que

Il m'emmena dans la chambre sans trop savoir ce qu'il faisait. GM

la distraction m'envahissait de plus en plus, et je savais à peine ce que je faisais. RF (MA)

- lorsque **le fait de savoir est reporté dans l'avenir** : Il finira par savoir ce que

- quand la connaissance est donnée comme **le fait d'un seul** et s'oppose à l'ignorance d'autrui : il sait – mais il ne le dira pas – ce qu'elle veut.

B- Proposition relative

En [grammaire](#), la **proposition relative** est une [proposition subordonnée](#) complexe servant le plus souvent d'[expansion nominale](#). Dotée obligatoirement d'un [verbe](#), elle est reliée à sa [proposition principale](#) (le cas échéant) au moyen d'un [pronom relatif](#).

Toutes les langues ne possédant pas de propositions relatives, leur existence ou leur non existence peut donc constituer un critère pertinent pour la [typologie linguistique](#). On étudiera ci-après plusieurs cas notables.

Fonctionnement

- Le pronom relatif exerce toujours une fonction à l'intérieur de la proposition subordonnée relative.
- La proposition subordonnée relative est toujours complément de l'antécédent.
- Le pronom relatif remplace toujours un nom. (exemple : J'adore les gâteaux au chocolat /que ma mère fait chaque dimanche/.)

Fonctions du pronom relatif :

- sujet : qui
- COD : que
- CDN : dont
- COI : à qui, de qui, à laquelle, auquel, duquel, de laquelle
- CC : sur lequel, dans lequel, avec lequel, à laquelle, où

Autonomie

En tant qu'[expansion du nom](#), la proposition relative n'est pas un complément essentiel : on peut la supprimer sans rendre la phrase agrammaticale, même quand elle est enchâssée dans la principale : [*Ce chat, [<qui> est énorme], se nomme Boubou*] ~ [*Ce chat se nomme Boubou*]. Inversement, on ne peut la conserver seule : *qui est énorme* n'est pas autonome.

Il existe cependant des propositions relatives non supprimables, qui ne sont pas des expansions d'un nom :

- les [relatives sans antécédent](#) ;
- les [relatives attributives](#) ;
- les [relatives déterminatives](#).

Modes du verbe de la relative

Le [mode](#) non marqué dans la relative est l'[indicatif](#). Le [subjonctif](#) peut cependant être employé. Il apporte dans ce cas une valeur subjective ou hypothétique à la relative :

- *Je voudrais un médicament qui guérisse la toux* → *qui guérisse* rend l'idée de but (*pour guérir*) et fait intervenir l'hypothèse : il n'est pas sûr qu'un tel médicament existe ([actualisation incomplète](#)). Dans ce type d'emplois, le subjonctif dans la relative s'utilise principalement pour des [antécédents](#) indéfinis. On peut opposer ce tour à *Je voudrais ce médicament qui guérit la toux*, dans lequel le locuteur sait qu'un tel médicament existe (actualisation complète).
- *C'est le chat le plus intelligent que je connaisse* : c'est un tour courant après un [superlatif](#). L'indicatif rendrait la phrase plus objective : dans *C'est le chat le plus intelligent que je connais*, le locuteur marque qu'il n'y a aucun doute quant à l'extension des *chats intelligents*.

Pour étudier les différents types de relatives, il convient d'opérer au préalable une distinction entre les relatives avec [antécédent](#) et les relatives sans antécédent.

Ce tour rapide de l'utilisation des relatives en français ne se veut bien sûr pas exhaustif. Il cache en effet par sa brièveté de nombreuses difficultés d'analyse.

Relative sans antécédent (substantive)

Une **relative sans antécédent** (ou *relative substantive*) est une proposition subordonnée relative dont le [pronom relatif](#) est employé sans [antécédent](#), et qui équivaut à un [nom](#) (un *substantif*) ou un élément nominalisé :

- *Qui aime bien ne châtie jamais.*
 - La relative substantive équivaut à « *L'homme aimant ne châtie jamais* ».
- Une relative substantive est exclusivement introduite par les pronoms « *qui* », « *quoi* », « *où* », ou « *quiconque* » (donc, jamais par « *que* », « *dont* » ou « *lequel* »), qui dans ce cas, ne sont plus des [anaphores](#) mais des [représentants référentiels](#) permettant un accès direct au [référent](#).
- Une relative substantive constituant un [élément syntaxique](#) essentiel de la [phrase](#), elle n'est jamais supprimable :
 - *[[<Qui> aime bien] [ne châtie jamais]]*
 - Il n'est pas possible de retirer la relative (la principale « *ne châtie jamais* » n'est pas autonome) car c'est le sujet du verbe « *châtier* ».
- La relative substantive est moins fréquente que la relative avec [antécédent](#). On la trouve souvent dans les proverbes ou les expressions plus ou moins figées. Sa [fonction syntaxique](#) au sein de la phrase est l'une des différentes fonctions du [nom](#) :
 - *Où tu iras, j'irai.*
 - La relative substantive « *Où tu iras* » est C.C. de lieu du verbe « *irai* ».
 - *Rira bien qui rira le dernier.*
 - La relative substantive « *qui rira le dernier* » est sujet du verbe « *rira* ».
 - *J'aime qui m'aime.*
 - La relative substantive « *qui m'aime* » est C.O.D. du verbe « *J'aime* ».

- *Sois reconnaissant envers qui te rend service.*
 - La relative substantive « *envers qui te rend service* » est C.O.I. du verbe « *Sois reconnaissant* » (ou complément de l'adjectif « *reconnaissant* »).

Relative avec antécédent

Une **relative avec antécédent** est une proposition subordonnée relative dont le [pronom relatif](#) est employé avec un [antécédent](#). Plus communes que les précédentes, les relatives avec antécédent sont de deux sortes, selon qu'elles participent ou non à [l'actualisation](#) de cet antécédent : elles sont appelées *déterminatives* dans le premier cas et *explicatives* dans le second. Les relatives *attributives* constituent un cas un peu à part.

Relative déterminative

Une **relative déterminative** (ou *relative restrictive*) est une proposition subordonnée relative avec [antécédent](#), permettant d'identifier (partiellement ou totalement) le [réfèrent](#) désigné par l'antécédent du [pronom relatif](#) introducteur :

- *Il cherche un maçon qui sache travailler à l'ancienne.*
 - Le maçon en question n'est pas totalement déterminé (on n'est même pas sûr qu'il existe), mais on est sûr d'une chose : il ne peut s'agir de n'importe quel maçon, mais d'un « *maçon qui sache travailler à l'ancienne* ».
- Permettant de spécifier une sous-classe dans un ensemble donné, une relative déterminative a donc un caractère indispensable et ne peut être supprimée (sa suppression, possible d'un point de vue purement [syntaxique](#), ne permettrait pas l'actualisation du réfèrent, celui-ci ne pourrait donc plus être identifié). Elle a la valeur d'une [épithète liée](#) :
 - *La rue qui longe la mairie est barrée pour cause de travaux.*
 - Si l'on supprime la relative (« *La rue est barrée pour cause de travaux.* »), il devient impossible d'identifier le réfèrent, c'est-à-dire, de dire de quelle rue il s'agit (sauf, bien sûr, si l'on sous-entend qu'il s'agit de la rue dans laquelle se déroule l'[énonciation](#)).

Relative explicative

Une **relative explicative** (ou *relative non déterminative*) est une proposition subordonnée relative avec [antécédent](#), ne jouant aucun rôle dans l'identification du [réfèrent](#) :

- *Tu devrais changer les pneus de ta voiture, qui me paraissent bien usés.*
 - Le destinataire n'a qu'une seule voiture, laquelle ne possède que quatre (ou cinq) pneus. Les pneus en question sont parfaitement identifiés même en l'absence de la relative (« *Tu devrais changer les pneus de ta voiture.* »).
- La relative explicative apporte donc un certain nombre d'informations complémentaires non indispensables à l'identification du réfèrent. Elle est souvent séparée de son [antécédent](#) par une pause syntaxique (des virgules à

l'écrit). Elle peut plus facilement être supprimée qu'une déterminative. Sa suppression consiste donc en une simple perte [sémantique](#), ne modifiant pas l'actualisation du référent. Souvent porteuse de valeurs circonstancielles et logiques, elle a la valeur d'une [épithète détachée](#) :

- *Mon voisin, qui est une personne sympathique, m'a souvent rendu service.*
 - La relative sert à ajouter une information logique et à expliquer le contenu de la principale (« C'est parce que mon voisin est une personne sympathique, que celui-ci m'a souvent rendu service »). Elle équivaut à un C.C. de cause du verbe « *a rendu* ».
- La différence sémantique entre la relative explicative et la relative déterminative mérite quelques observations. Toutes deux sont supprimables d'un simple point de vue syntaxique, mais seule la suppression de la subordonnée déterminative met en péril l'actualisation de l'antécédent. Du coup, un même énoncé n'aura pas le même sens selon qu'il prend la forme d'une relative explicative ou d'une relative déterminative :
 - *Les soldats qui étaient fatigués se sont mal battus. / Les soldats, qui étaient fatigués, se sont mal battus.*
 - La première phrase signifie que tous les soldats n'étaient pas fatigués, et que tous ne se sont pas mal battus. La relative (déterminative) restreint l'extension de l'[antécédent](#) « *soldats* » (le référent) : ne sont considérés, parmi tous les soldats, que ceux qui étaient fatigués et non la totalité de l'ensemble. « *Certains* » soldats étaient fatigués et, par conséquent, se sont mal battus.
 - La deuxième phrase signifie tout au contraire que « *tous* » les soldats étaient fatigués, et que par conséquent, « *tous* » se sont mal battus. La relative (explicative) ne fait qu'apporter une explication subsidiaire : l'antécédent « *soldats* » (le référent) ne subit aucune restriction, ce sont bien tous les soldats qui se sont mal battus « *parce qu'ils étaient fatigués* ». On dit que la relative explicative a une « *valeur généralisante* ».
- En français, les relatives explicatives sont *obligatoirement* distinguées des déterminatives par la *mise en incise entre virgules* : en effet, « *les soldats, qui étaient fatigués, se sont mal battus* » et « *les soldats qui étaient fatigués se sont mal battus* » n'ont strictement pas le même sens.

Relative attributive

Une **relative attributive** est une proposition subordonnée relative avec [antécédent](#), dont la fonction est [attribut](#), du sujet réel ou de l'objet. Elle constitue un cas particulier s'apparentant aux [relatives déterminatives](#). Elle ne peut exister qu'au sein d'un certain nombre d'expressions figées (quoique très courantes), et constituant le [thème](#) de la phrase, pour des raisons purement [syntaxiques](#), elle ne peut jamais être supprimée et elle peut être substituée à un attribut du COD :

- *[[Boubou a les poils] [qui frisent]].*
 - La relative est attribut de l'objet « *poils* ». La phrase entière équivaut à : « *Les poils de Boubou sont frisants* ».
- *Il n'y a que toi qui mérites de réussir.*

- La relative est attribut du sujet réel « *toi* ». La phrase entière équivaut à : « *Toi seul mérites de réussir* ».
- *J'ai les cheveux qui grisonnent.*
 - La relative est attribut de l'objet « *cheveux* ». La phrase entière équivaut à : « *Mes cheveux grisonnent.* »
- *Je la vis qui s'approchait.*
 - La relative est attribut de l'objet « *la* ». La phrase entière équivaut à : « *Je vis qu'elle était "en train" de s'approcher* »
- *Ils sont là qui attendent.*

La relative est attribut du sujet « *Ils* ». La phrase entière équivaut à : « *Ils sont "en train" d'attendre là* »

III-Le verbe

Le **verbe** est l'une des classes grammaticales. Il est le pivot de la phrase. Il possède des particularités qui lui sont propres. Il est variable en fonction du nombre, du temps, de l'aspect, du mode, de la voix. L'ensemble des formes qu'un verbe peut prendre s'appelle [conjugaison](#).

Un verbe est un [mot](#) qui peut exprimer :

- l'action accomplie par le [sujet](#) ;
- l'action subie par le sujet ;
- l'existence du sujet ;
- l'état du sujet ;
- la relation entre le sujet et l'[attribut](#).

Il peut exister des phrases sans verbe, celles-ci sont appelées phrases nominales.

les langues se répartissent en deux grandes catégories pour l'utilisation des verbes :

- Les langues dans lesquelles la conjugaison ne fait pas varier le radical du verbe (c'est par exemple le cas en [chinois](#)).
- Les langues dans lesquelles on rencontre des verbes dont le radical ainsi que les marques de la conjugaison peuvent varier (c'est le cas en [latin](#), [anglais](#), [allemand](#), français).

I- Morphologie du verbe

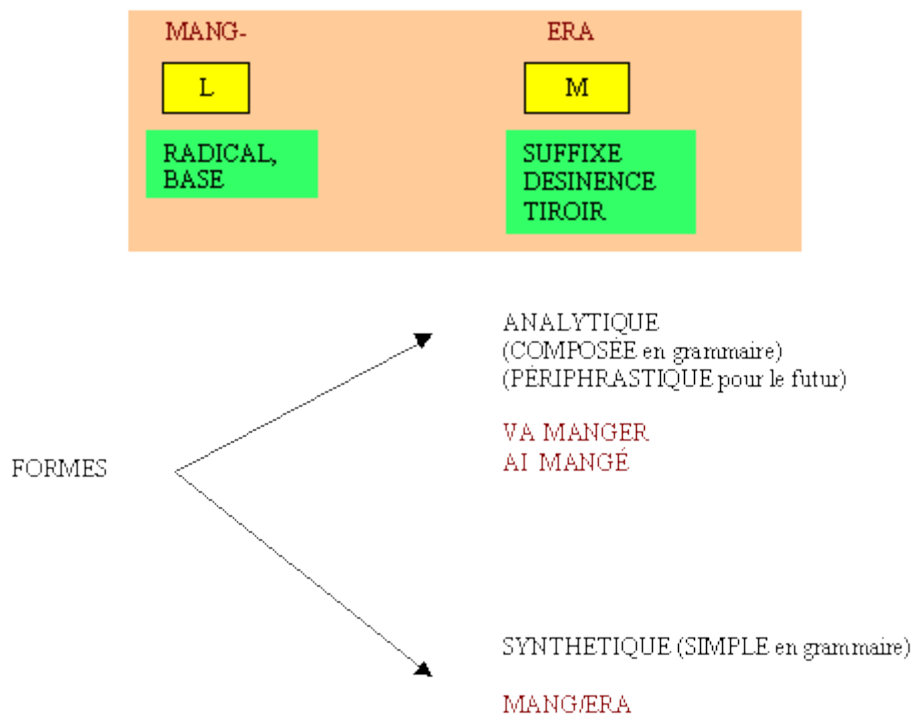
En allemand et en latin il y a deux étapes du point de vue morphologique, la conjugaison et la déclinaison. En français, la partie déclinaison est assurée par la syntaxe et non plus en morphologie.

Les catégories importantes associées au nom (genre, nombre) apparaissent en syntaxe par le biais des déterminants et des adjectifs, alors que les catégories du verbe (temps, aspect, modes...) passent aussi par la morphologie grâce aux **conjugaisons**.

Ainsi, en français, la seule catégorie ayant maintenu un appareillage perfectionné en morphologie est le verbe.

Clarifions certains termes de la description de la morphologie verbale :

- Coeur lexical : RADICAL, BASE
- Morphème : SUFFIXE, DÉSIGNENCE, TIROIR



Rappelons qu'il s'agit de marqueurs morphologiques et non de catégories sémantiques.

II- Les catégories sémantiques associées au verbe

Catégories marquées par la morphologie verbale	Catégories de la syntaxe entourant le verbe
le temps	le nombre
l'ordre des procès	la personne

[l'aspect](#)

[la voix](#)

[la quantification des procès](#)

[les modalités](#)

1) Le nombre et la personne

Le nombre et la personne ne sont pas portés syntaxiquement par le verbe. Sémantiquement, ces catégories sont nominales ou pronominales. S'il y a une marque de pluriel sur le verbe, c'est par un simple phénomène d'accord. Il s'agit d'un écho purement morphologique. Dans :

Les chiens courent.

il y a plusieurs chiens, mais il n'y a qu'une seule course. Le procès est unique.

De même, dans :

Ils arrivent.

à l'oral, c'est le [z] de liaison attaché au pronom qui marque le pluriel.

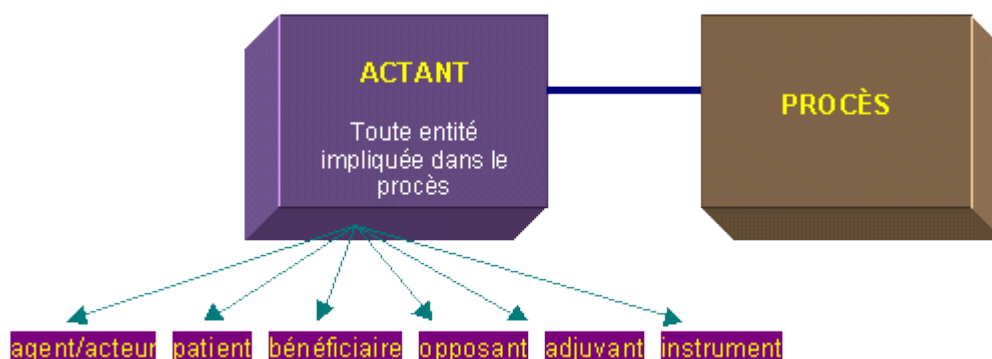
Par ailleurs, en ce qui concerne la personne, si quelqu'un qui maîtrise mal le français dit :

***Nous mange un gâteau.**

il pourra y avoir un doute sur le temps de l'action mais pas sur la personne, malgré la faute d'accord.

2) La voix




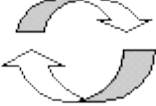
Selon Lucien Tesnière, la voix correspond à la connexion entre un actant et un procès :



(*Adjuvant* et *opposant* sont des notions proposées par Algirdas Julien Greimas (1966) dans *Sémantique structurale* et non par Tesnière)

Pour plus d'informations sur Lucien Tesnière et le schéma actantiel, voir la partie de ce site consacrée à [la sémantique de la phrase](#).

La voix est une catégorie de syntaxe phrastique et non pas du verbe. Ce qui porte les catégories sémantiques, c'est la nature de l'agent par rapport au procès. La voix qu'on appelle aussi **diathèse** peut être :

- Active : **Marie conduit la voiture.** 
Le sujet du verbe correspond sémantiquement à l'**agent**, le déclencheur volontaire du procès.
- Passive : **La voiture est conduite par Marie.** 
Le sujet du verbe correspond sémantiquement au **patient**, qui subit le procès.
- Réfléchie : **Paul se lave.** (L'action est réfléchie.) 
- Réciproque : **Paul et Marie se regardent.** (L'action est réciproque par rapport aux actants.) 

À noter que les verbes intransitifs comme **dormir** ou **éternuer** ne peuvent pas se mettre à la voix passive, réfléchie ou réciproque car ils ne renvoient pas à un procès impliquant un patient. Selon la théorie de la **valence des verbes** de Tesnière, ces verbes sont **monovalents** car il n'ont qu'un seul actant, l'agent du procès.

Les verbes transitifs comme **laver**, **regarder**, **saluer** impliquant deux actants (l'agent et le patient) sont dit **bivalents**.

Certains verbes impliquant un patient et un bénéficiaire comme **donner** dans *Pierre donne une pomme à Marie* sont dit **trivalents**. Le sujet sera appelé **prime actant**, l'objet direct **second actant** et l'objet indirect **tiers actant**.

Quant aux verbes comme **pleuvoir** ou **falloir** qui n'ont ni agent ni patient ni bénéficiaire, ils sont dits **avalents**, et ils ne peuvent être employés qu'à la voix active.

3) Le temps

En français, une certaine confusion provient de ce que le terme **temps** renvoie à deux réalités distinctes :

TEMPS MORPHO-SYNTAXIQUE (tense)	TEMPS SÉMANTIQUE (time)
Catégorie morpho-syntaxique liée au syntagme verbal (présent, passé composé, imparfait, futur simple, futur antérieur...) Les temps employés dans la conjugaison des verbes peuvent renvoyer : <ul style="list-style-type: none">• au temps sémantique (<i>présent, futur</i>),• mais aussi à l'ordre des procès (<i>futur antérieur</i>),• ou à l'aspect (<i>imparfait</i>).	La temporalité, autrement dit, le temps dans son déroulement. <ul style="list-style-type: none">• Présent• Passé• Futur

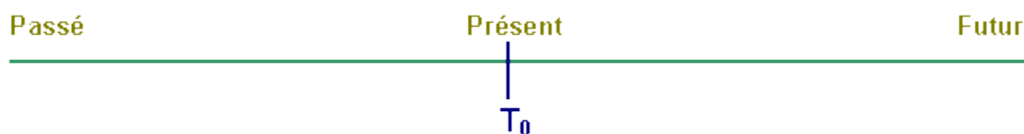
Notons qu'il n'y a pas toujours une correspondance terme à terme entre les deux catégories. Dans un exemple comme :

Napoléon meurt en 1821.

du point de vue morphosyntaxique, il s'agit d'un présent, mais sémantiquement, on a affaire à un passé.

La temporalité :

En linguistique énonciative, le temps dans son déroulement est représenté topologiquement comme une ligne droite. Ce qui précède le moment de l'énonciation (T_0) renvoie au passé, alors que ce qui suit T_0 représente le futur.



Le temps est **déictique**, c'est-à-dire corrélé aux conditions d'énonciation (*je, ici, maintenant*). Si on ne connaît pas le moment de l'énonciation, on ne peut pas assigner une valeur à **hier** ou à **demain**, d'où le comique dans la situation du barbier qui afficherait :

Demain, on rase gratis.

On ne peut pas plus comprendre une note qui dirait :

Je suis passé aujourd'hui à 13h, mais tu n'étais pas là.

si on ne connaît pas la date à laquelle la note a été écrite.

En fait le passé et le futur n'existe que par rapport au moment de l'énonciation.

Les valeurs sont extensibles. Selon le contexte, ce qui est marqué comme présent par **maintenant** peut correspondre au moment de l'énonciation, mais aussi à *aujourd'hui, cette semaine, ce mois-ci, cette année, ce siècle...* Le présent est une ligne mouvante ; quant au passé et au futur, ils sont perçus comme infinis.

Les valeurs **gnomiques** ou **statives** sont représentées sur un vecteur où la panchronie / achronie est marquée par l'absence du point T_0 .

Du point de vue morphosyntaxique, il est généralement marqué par :

- un présent aoristique :

La terre tourne.

L'eau bout à 100°.

(Il s'agit d'une propriété ou d'un état permanent.)

- un verbe à l'infinitif :

Eplucher les oignons, les émincer, faire bouillir de l'eau

Défense de stationner

(L'affirmation reste valide au passé, au présent et au futur.)

On ne doit pas confondre le temps avec l'ordre des procès :

TEMPS (déictique, implique la connaissance de T_0)	ORDRE DES PROCÈS (repérage par rapport à un moment autre que T_0)
hier aujourd'hui demain	la veille le jour même le lendemain

4) L'ordre des procès

☐ SUCCESSION DE PROCÈS

- ANTÉRIORITÉ :

$\left[\dots \dots \right]$ $\left[\dots \dots \right]$
1 **1** **2** **2**

Il est entré avant que je sois sorti.

- POSTÉRIORITÉ

$\begin{array}{cc} [\dots] & [\dots] \\ 2 & 1 \end{array}$

Je suis sorti après qu'il est entré.

☒ COINCIDENCE DE PROCÈS

- CONCOMITANCE

- **recouvrement ample**

$\begin{array}{cccc} [\text{---} [\text{==}] \text{---}] & \text{ou} & [\text{---} [\text{==}] \text{---}] \\ 1 & 2 & 2 & 1 \end{array}$

Je l'ai regardé dormir pendant quelques minutes.

- **emboîtement**

$\begin{array}{cccc} [\text{--} [\text{==}] \text{--} [\text{==}] \text{--}] & \text{ou} & [\text{--} [\text{==}] [\text{==}] \text{--}] \\ 1 & 2 & 2 & 2 & 2 & 1 \end{array}$

Je mangeais quand le téléphone a sonné.

- SIMULTANÉITÉ

- **recouvrement strict**

$\begin{array}{cc} [[\dots]] & \text{ou} & [[\dots]] \\ 12 & & 21 \end{array}$

Je l'ai vu au moment où il est entré.

- **chevauchement**

$\begin{array}{cccc} [\text{--} [\text{-----}] \text{--}] & \text{ou} & [\text{--} [\text{-----}] \text{--}] \\ 1 & 2 & 1 & 2 \end{array}$

Il entrait quand je l'ai vu.

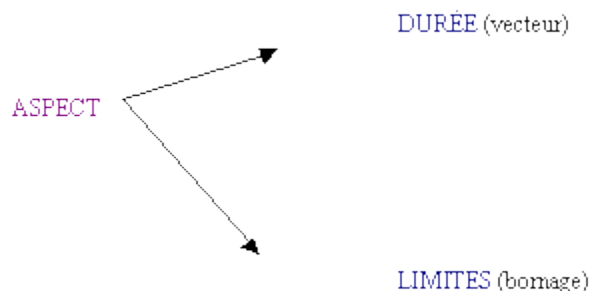
Je mange en écoutant la radio.

Des relations sémantiques découlent de cet ordonnancement :

- relation logico-sémantique chronologique (succession)
Il s'est levé et il est sorti
- causalité :
J'ai faim, je mange.
Marie ne viendra pas, Paul ne viendra pas.
J'ai fait du ski et je me suis cassé une jambe. (lien d'implication créé par la succession chronologique)
A chaque fois que j'oublie mon parapluie, il pleut. (concomitance répétitive, construction d'un rapport logico-sémantique).
- Implication mutuelle
Il fait froid et il neige / Il neige et il fait froid
- Equivalence logique
Il dit qu'il arrivera à l'heure, il se moque de toi.
Si il dit cela, c'est qu'il a peur.
Tu prends un troisième verre de vin, tu exagères.

5) L'aspect

L'aspect est représenté par un segment de vecteur encadré par un bornage.



Il s'agit du point de vue sur la durée interne du procès, particulièrement de son déroulement et de ses limites.

- **Aspects- limites**

inaccompli (imperfectif) : [-----..... En ce moment, je lis Madame Bovary

accompli (perfectif) : [-----] J'ai lu ce livre

- **Aspects-durées**

duratif : [-----] Il prenait son bain

instantané : [.] Une bombe explosa

statif : ----- La terre tourne (élimination du bornage)

L'aspect peut également être marqué par le sémantisme de la notion lexicale du verbe:

- inchoatif : **entamer, commencer** (ce qui est pris en compte, c'est le point de départ)
- duratif : **dormir, marcher**
- terminatif : **cesser, stopper, arrêter.**

Attention, les verbes *achever, terminer, compléter* sont perçus comme inchoatifs et non terminatifs. Ils renvoient au commencement d'une nouvelle phase, celle de la fin du procès.

Je termine et j'arrive
J'ai cessé de fumer. / j'ai terminé de fumer.

- instantané : **attraper, cligner, éclater**

Il en résulte qu'il sera difficile de dire :

- * **dormir soudainement**
- * **éclater lentement**

6) La quantification des procès

- **procès ponctuel** : -----**x**----- (n'arrive qu'une fois)
Napoléon est mort à St-Hélène
- **procès répétitif** : -----**xxxxxxx**----- (répété de façon aléatoire, en vrac)
Je suis allé voir Pierre trente-cinq fois.
- **procès itératif** : -----**x**-----**x**-----**x**-----**x**-----**x**----- (de façon régulière, temps perçu comme un cycle)
J'allais voir Pierre tous les soirs, quand j'habitais près de chez lui.

7) Les modalités

Les logiciens voient la modalité comme une fluctuation entre le *nécessaire*, le *possible* et le *probable*.

Il va de soi que ces catégories ne sont pas étanches, et que la plupart des énoncés relèvent de plusieurs modalités à la fois. Ainsi l'injonction de type :

va t'asseoir !

relève à la fois de la modalité de type 1 et de la modalité de type 4.

Par ailleurs, la plupart des verbes modaux renvoient à la fois à la modalité de type 2 et la modalité de type 4, avec une pondération au profit de l'une ou l'autre. Ainsi un énoncé comme

Il peut partir demain, s'il le désire.

peut signifier :

Il se peut qu'il parte demain, comme il se peut qu'il ne parte pas.

ou

Il existe des critères matériels ou déontiques permettant au sujet de partir demain.

Du point de vue morphosyntaxique, il n'y a pas de vraie correspondance entre les **modes** et les modalités mais il est possible d'établir certains liens :

- mode **indicatif** --- modalité assertive
Il va venir
Il s'agit plutôt d'un acte de langage : l'indication.
- mode **subjonctif** --- modalité épistémique ou aléthique
Je ne pense pas qu'il vienne
Seul mode renvoyant purement à du modal.
- mode **conditionnel** ----- **modalité** hypothétique : fluctuation modale entre l'aléthique et l'épistémique volitif.
S'il avait le temps, il viendrait.
Il s'agit plutôt d'une relation logique de causalité.
Tiens, je boirais bien une bonne limonade fraîche.
Exemple lié à la modalité épistémique volitive.
- mode **impératif** ----- modalité déontique
Viens me voir
Il s'agit plutôt d'un acte de langage : l'ordre.

Quant aux modes dits **participe** et **infinitif**, ils sont plus liés à l'aspectuel et à l'ordre des procès qu'aux modalités proprement dites.